

## MODE ET REGLES D'UTILISATION DE BARNUM

### *MONTAGE / DEMONTAGE / TRANSPORT*

Le montage, le démontage et le transport du barnum seront effectués par le CLAC. Pour les communes éloignées (non limitrophes de Chevrières), un forfait de transport sera demandé en plus de la location.

### *SECURITE*

**Attention** à l'éclairage : Merci de faire attention que les ampoules ne touchent pas le barnum. De même, attention à tout type de chauffage, que ceux-ci soient éloigné du barnum !

### *PROPRETE RANGEMENT*

Le locataire est responsable de la propreté du barnum mis à sa disposition, la caution pourra être retenue en cas d'état des lieux non conforme.

### *ASSURANCE*

Tout responsable locataire du barnum devra produire une attestation d'assurance responsabilité civile adaptée à la manifestation qu'il y organise.

Le Président du C L A C

Laurent LAVARTE

**ACCUSE RECEPTION DEMANDE DE BARNUM**

Madame, Monsieur,

Vous venez de demander la mise à disposition du barnum. Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une pleine réussite de la manifestation que vous préparez.

Néanmoins, pour valider votre demande et obtenir ce bel équipement communal nous vous remercions de bien vouloir remettre à la mairie :

- L'exemplaire du contrat de location complété et signé** ci-joint après avoir pris connaissance du règlement et de sa tarification.
- Une **attestation de garantie en responsabilité civile** de votre assureur.
- Un **chèque de caution de 2 500€ à l'ordre du CLAC**
- Un **chèque du montant de la location à l'ordre du CLAC (auquel sera ajouté le montant de location du petit matériel, si besoin)**

Merci de votre attention et de votre respect du règlement.

Très cordialement,

Le Président du C L A C  
Laurent LAVARTE

**CONVENTION DE LOCATION**

**BARNUM**

Entre ..... Dit le locataire

Résidant à .....

Tél : .....

**ET**

le CLAC dit le loueur Représenté par Monsieur LAVARTE Laurent, Président

Il est établi la présente convention pour la mise à disposition au bénéfice du locataire :

Le montage, le démontage et le transport du barnum 6 x 12 seront effectués par le CLAC.

Pour les communes éloignées (non limitrophes de Chevrières),  
un forfait de transport sera demandé en plus de la location.

**La location du barnum défini ci- dessous pour l'activité prévue :**

**Du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_ h jusqu'au \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_ h**

**Equipements souhaités lors de la location et tarifs :**

<b><u>Equipements</u></b>		<b><u>P.U.</u></b>
<input type="checkbox"/>	Barnum 6 x 12	
<input type="checkbox"/>	Barnum 6 x 4	
<input type="checkbox"/>	Mange-debout	
<input type="checkbox"/>	Vaisselle et Verre (20 €)	
<input type="checkbox"/>	Cafetières (10 €)	
<input type="checkbox"/>	Machine à Hot-Dog (10 €)	
<input type="checkbox"/>	Grill Panini Kebab (10 €)	
<input type="checkbox"/>	Vaisselle et Verre (20 €)	
<input type="checkbox"/>	Friteuses (10 €)	
<input type="checkbox"/>	Forfait transport	
Soit un montant <b>TOTAL</b> dû de		

**Le locataire :**

- remet pour la location un chèque de
  
- a envoyé un chèque de **caution de 2 500 € à la réservation**  
*Restituable après constat de conformité de l'état des lieux*

Fait à Chevrières le \_\_\_\_\_

Signatures

Le Locataire  
(précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Le représentant du CLAC  
Laurent Lavarte

La réservation ne sera effective qu'à compter du présent document complété et signé, de la remise des chèques et de la police d'assurance.